

Directives aux auteurs

PROCESSUS DE PUBLICATION

Avant publication, tout article est soumis à un comité composé d'universitaires qui évaluent son acceptabilité. En cas de controverse sur un article ou sur une partie d'un article, l'auteur est avisé. La révision linguistique est obligatoire et elle est assurée par les services spécialisés de l'ENAP. Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais. Une fois traduits, les textes soumis en anglais seront retournés à l'auteur pour qu'il puisse en prendre connaissance avant sa publication.

NORMES DE PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

- **Mise en page** Présenter l'article en Times 12, interligne 1,5. L'article doit faire entre 6 000 et 8 000 mots et présenter une bibliographie.

Ne faire aucune mise en page et laisser un seul retour après chaque paragraphe.

Indiquer le nom de tous les auteurs en prenant soin de spécifier pour chacun d'eux, son courriel, son titre et le nom de l'organisme pour lequel il travaille.

S'assurer que la hiérarchie des titres est claire et utiliser des numéros au besoin (par exemple : 1.; 1.2; 1.2.1; 2...).
- **Typographie** **Italique/romain** : Réserver l'utilisation de l'italique aux titres d'ouvrages, d'articles, de journaux et aux mots ou expressions de langue étrangère. Les noms d'organismes ou d'établissements et les titres de loi, même s'ils sont en langue étrangère, doivent être composés en caractères ordinaires (romain).

Accent : Accentuer les majuscules.

Guillemets : Utiliser les guillemets français « » pour mettre certains termes en évidence ainsi que pour rapporter les citations. À l'intérieur d'un passage déjà entre guillemets, utiliser les guillemets anglais “ ”.

Note : Placer les appels de note avant la ponctuation en utilisant la fonction appel de note de Word. Éviter les notes de fin de document et inclure les références des notes dans la bibliographie.

Sigles : Définir le sigle lors de sa première occurrence et utiliser uniquement le sigle par la suite. Éviter l'abus de sigles afin de ne pas alourdir inutilement le texte.
Exemple : L'école nationale d'administration publique (ENAP).
- **Références dans le texte** Présenter les références dans le texte de la manière suivante :
Un auteur : (Simard, 2006, p. 3)
Deux ou trois auteurs : (Simard, Bernier et Tremblay, 2002, p. 4)
Quatre auteurs et plus : (Simard et autres, 2001, p. 5)
Toutes les références dans le texte doivent être répertoriées dans la bibliographie.

■ Bibliographie

Reporter toutes les références citées dans l'article dans la bibliographie. Uniformiser les références selon les normes de la revue *Télescope*.

De un à trois auteurs, inscrire le nom de chaque auteur. À partir de quatre auteurs, inscrire le nom du premier auteur suivi de la mention et autres.

Présenter la bibliographie en ordre alphabétique. Dans le cas de plusieurs ouvrages pour un même auteur, commencer par le plus récent.

Lorsqu'un ouvrage est sous la direction d'un ou de plusieurs auteurs, indiquer (dir.) après le nom des auteurs.

Ouvrage

Modèle : Nom, Initiale du prénom (année). *Titre de l'ouvrage*, lieu de publication, maison d'édition.

Claval, P. (2003). *La géographie du XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan.

Le Bart, C. et R. Lefebvre (dir.) (2005). *La proximité en politique : usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Kickert, W. et autres (1997). *Managing Complex Networks: Strategies for the Public Sector*, London, Sage.

Chapitre ou partie d'un ouvrage

Modèle : Nom, Initiale du prénom (année). « Titre du chapitre », dans initiale du prénom de l'auteur, nom, *titre de l'ouvrage*, lieu de publication, maison d'édition, p.

Belley, S. (2005). « La recomposition des territoires locaux au Québec : regards sur les acteurs, les relations intergouvernementales et les politiques depuis 1990 », dans L. Bherer et autres (dir.), *Jeux d'échelle et transformation de l'État : le gouvernement des territoires au Québec et en France*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 203-230.

Wolman, H. (1995). « Local Government Institutions and Democratic Governance », dans D. Judge, G. Stoker et H. Wolman (dir.), *Theories on Urban Politics*, London, Sage, p. 135-159.

Article de revue

Modèle : Nom, Initiale du prénom (année). « Titre de l'article », *nom du périodique*, vol. 1, n° 1, p. 1-10.

Jouve, B. (2007). « Gouvernance et diversité culturelle : quels enjeux pour les villes? », *Télescope*, vol. 13, n° 3, p. 1-10.

Beaton, A. M., K. McKay et M.-È. Rouleau (2007). « Force numérique des femmes, perception de menace et solidarité organisationnelle : la perspective des gestionnaires masculins », *Télescope*, vol. 13, n° 4, p. 80-96.

Document électronique

Modèle : Auteur (année). *Titre*, hyperlien, (page consultée le 1^{er} janvier 2008).

London Health Commission (2001). *Health Impact Assessment: A Screening Tool for the Greater London Authority*, http://www.london.gov.uk/mayor/health_commission/reports/hia_draft_hia_screen.pdf (page consultée le 20 septembre 2007).